



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 AVRIL 2024 À 18 H 30 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 29 avril 2024 à 18 h 30, à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers et conseillères : Gina Castelli, Lisa Cadorette, Alain Rondeau, Stéphane Baillargeon, et Hélène Bédard sous la présidence de la mairesse suppléante Madame Sylvie Boucher.

La mairesse, Madame Nathalie Bresse, est absente.

Jonathan Piché, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent.

Il est constaté et mentionné que l'avis de convocation a été signifié dans les délais requis par le Code municipal à tous les membres du conseil.

1.
Ouverture de la séance extraordinaire à 18 h 30.

2024-04-103

2.
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Autorisation de signature d'une permission avec Hydro-Québec;
4. Avis de motion – dépôt du projet de règlement numéro 712 décrétant des travaux d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées sur le chemin Spring et le ruisseau Stacey et autorisant un emprunt de 427 000 \$;
5. Période de questions;
6. Levée de la séance extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2024-04-104

3.
AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE PERMISSION AVEC HYDRO-QUÉBEC :

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit obtenir l'autorisation d'Hydro-Québec pour construire une partie de la nouvelle piste cyclable sur la propriété d'Hydro-Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stéphane Baillargeon **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la Municipalité d'Ascot Corner autorise le directeur des travaux publics, Monsieur Julien-Carl Roux, à signer la permission numéro 1402-024/405640 pour la Municipalité d'Ascot Corner et au nom de la Municipalité d'Ascot Corner et est autorisé à signer tous documents ou entente à cet effet avec Hydro-Québec pour permettre l'aménagement d'une piste cyclable sur la propriété d'Hydro-Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Ascot Corner

4.

AVIS DE MOTION – DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 712 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES SUR LE CHEMIN SPRING ET LE RUISSEAU STACEY ET AUTORISANT UN EMPRUNT DE 427 000 \$;

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Lisa Cadorette qu'à une session subséquente, le conseil municipal adoptera un règlement numéro 712 décrétant des travaux d'alimentation en eau potable et de traitement des eaux usées sur le chemin Spring et le ruisseau Stacey et autorisant un emprunt de 427 000 \$ qui sera payé par une subvention de la TECQ et par les revenus généraux.

Selon l'article numéro 445 du Code municipal, une dispense de lecture dudit projet de règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

La conseillère Lisa Cadorette présente le projet de règlement et procède au dépôt du projet de règlement, le tout conformément à la loi.

5.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Début de la période de questions à 18 h 35.

Fin de la période de questions à 18 h 35.

6.

2024-04-105

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Gina Castelli **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 18h35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

JONATHAN PICHE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
GREFFIER-TRÉSORIER

SYLVIE BOUCHER
MAIRESSE SUPPLÉANTE